

Le jackpot Anniv'

DU 25 MARS AU 12 AVRIL

Des cadeaux à
GAGNER
tous les jours
sur notre borne de jeu en magasin



1 TV Samsung +
1 barre de son JBL



241 écouteurs JBL



241 machines
à popcorn



59 vidéoprojecteurs

Et plein
d'autres lots

EXTRAIT REGLEMENT JEU ANNIVERSAIRE 2026 MR BRICOLAGE :

MR. BRICOLAGE (RCS B348 033 473) organise un jeu « Jeu Anniversaire 2026 » du 25 mars au 12 avril 2026 ouvert à toute personne physique majeure résidant en France métropolitaine (Corse comprise). Un jeton de participation sera remis à chaque passage en caisse ou à l'accueil du magasin. Le participant insère le jeton dans la borne, scanne (ou non) sa carte de fidélité pour déclencher l'animation qui révélera le gain ou non. En cas de gain, la borne délivre un ticket permettant la remise de la dotation à l'accueil du magasin. Les dotations mises en jeu pour l'ensemble des magasins participants sont les suivantes : 1 TV Samsung + 1 Barre de son JBL d'une valeur de 849€, 59 vidéoprojecteurs d'une valeur unitaire de 590€, 241 écouteurs JBL d'une valeur unitaire de 70€, 241 machines Popcorn d'une valeur unitaire de 59€, 2 010 sacs banane en velours coté d'une valeur unitaire de 11.18€, 2 360 câbles compact et coloré d'une valeur unitaire de 5.51€, 20 240 jeux de 32 cartes Belote d'une valeur unitaire de 1.26€, 20 240 disques de stationnement double fonction d'une valeur unitaire de 0.47€. Le règlement des opérations peut être adressé à titre gratuit à toute personne qui en fait la demande à l'accueil du magasin. Il est déposé chez Maître Doucet, huissier de justice au 56 Rue de la Bretonnerie, BP 12445, 45 000 Orléans et peut être consulté sur mr-bricolage.fr.

Exemple : pour un achat de 500€ en 10 fois, apport obligatoire de 50€ puis 9 mensualités de 50€. Montant du financement et montant total dû : 450€. Crédit affecté sur 9 mois au TAEG fixe de 0%.

UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ.
VÉRIFIER VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.

Payez vos achats **EN PLUSIEURS FOIS** dans les magasins agréés Oney

**PAR CARTE
BANCAIRE**

Dès 100€ d'achat

SANS FRAIS

3x

4x

OU

**EN PETITES
MENSUALITÉS**

À partir de 399€

SANS FRAIS

10x

20x

Financement en 3x ou 4x par carte bancaire : Offre de financement sans assurance avec apport obligatoire, réservée aux particuliers et valable pour tout achat de 80€ à 4000€. Sous réserve d'acceptation par Oney Bank. Exemple en 3 fois pour un achat de 150€, apport de 50€, puis 2 mensualités de 50€. Crédit sur 2 mois au TAEG fixe de 0%. Coût du financement 0€. Exemple en 4 fois pour un achat de 400€, apport de 100€, puis 3 mensualités de 100€. Crédit sur 3 mois au TAEG fixe de 0%. Coût du financement 0€.

Financement en 10x ou 20x par petites mensualités : Offre de financement sans assurance avec apport obligatoire, réservée aux particuliers, valable de 400€ jusqu'à 21500€ pour le 10x et le 20x au taux débiteur fixe et au TAEG de 0%. Crédit affecté sur 9 et 19 mois. Sous réserve d'acceptation par Oney Bank. Vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours pour renoncer à votre crédit. Le coût du financement est pris en charge par votre magasin Mr Bricolage. Conditions au 01/08/2025 susceptibles de révisions. Pour plus d'informations rdv sur oney.fr Oney Bank - SA au capital de 71 801 205 € - 34 Avenue de Flandre 59 170 Croix - 546 380 197 RCS Lille Métropole - n° Orias 07 023 261 www.orias.fr Mr Bricolage agit en qualité de mandataire exclusif en opérations de banque et en services de paiement - N° ORIAS : 140013024 - www.orias.fr - siège social : 1 rue Montaigne 45380 La Chapelle Saint Mesmin.